Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 78 (2016)

Heft: 4

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



TI

Nouveaux statuts

Une révision des statuts et les prescriptions de circulation routière ont été au centre des débats lors de l'assemblée annuelle de la section tessinoise.

Roman Engeler

Les statuts régissant la section tessinoise de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture dataient de 1942. C'est pour cette raison que le président Stefano Antonioli et les membres du comité les ont révisés et adaptés à la situation actuelle. Après de larges discussions au cours desquelles les paragraphes ont presque tous été commentés, les nouveaux statuts ont été approuvés sans opposition.

Les autres points de l'ordre du jour ont suscité peu d'interventions. Les comptes ont été bouclés sur un déficit qui n'a de toute façon pas beaucoup réduit le capital propre disponible. Le programme 2016 inclut les contrôles de pulvérisateurs obligatoires et les dates du cours de conduite G40. En outre, Stefano Antonioli a encouragé les membres à participer aux différents championnats de conduite de tracteurs, même s'ils ont lieu outre Gothard. Finalement, le président de la section tessinoise a exprimé l'espoir qu'une assemblée des délégués de l'association faîtière se déroulera de nouveau au Tessin, après plus de 30 ans d'absence.

«Circolazione stradale e sanzioni»

A l'issue de la partie statutaire, Lorenzo Petraglio et Tiziano Tricca ont donné une conférence très complète. Les deux représentants et experts de véhicules agricoles de la Police cantonale tessinoise ont fourni des informations détaillées sur la législation en vigueur concernant le trafic routier agricole. La vitesse admissible selon la couleur de plaque correspondant au type et au poids de la remorque ainsi que les sanctions possibles: voici en résumé le contenu de cet exposé intitulé « Circolazione stradale e sanzioni ». Les conversations ont repris sur ces thèmes pendant le repas qui a suivi, et le sujet du taux d'alcoolémie applicable de zéro a encore été mis sur le tapis en fin de soirée.



Les prescriptions de circulation routière n'ont pas toutes soulevé l'enthousiasme: Stefano Antonioli (à gauche), président de la section TI, s'entretient avec Lorenzo Petraglio (à droite), sergent-major de la Police cantonale tessinoise. Photo: Roman Engeler





JU, BE JU

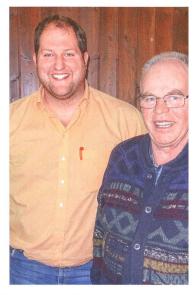
Election spontanée

Désigné parmi les participants le jour de l'assemblée et élu dans la foulée, Fabrice Nagel a accepté le mandat. Il siège désormais au comité de la section Jura/Jura bernois.

Roman Engeler

Fabrice Nagel (à g.), de Charmoille, fait partie du comité suite à une élection complémentaire spontanée, ce qui semble le réjouir, tout comme Pierre Sommer (à d.), président de la section. Photo: Roman Engeler

Lors de l'assemblée annuelle de la section Jura/Jura bernois de l'ASETA, une élection complémentaire s'imposait à la suite de la démission de Guillaume Roy du comité. Après que le comité a cherché vainement un successeur parmi les 350 membres, Fabrice Nagel, agriculteur et agro-entrepreneur de Charmoille, a été proposé spontanément par l'assemblée et élu immédiatement. Les membres de la



section présents ont encore approuvé les nouveaux statuts.

Ernest Müller a fait la rétrospective des 20 ans de contrôles de pulvérisateurs pour grandes cultures. Il a avancé que l'on était exposé en permanence à un risque avec ces machines et que si un milieu aquatique était pollué une fois, les agriculteurs étaient tout de suite dans le collimateur, de manière souvent injustifiée. Ils dépensaient alors une énergie folle à se défendre. Ernest Müller estime que la technique s'est constamment perfectionnée et que les applications de produits phytosanitaires sont aujourd'hui mieux ciblées que par le passé grâce aux formations et à l'expérience acquise pendant les tests.

Un bilan équilibré

L'exercice se solde par un résultat à l'équilibre. Le budget de cette année prévoit un petit déficit si la cotisation reste inchangée. Le président Pierre Sommer et le gérant Philippe Chevillat ont passé rapidement en revue l'ordre du jour officiel, de manière à accorder sous le point « Divers » suffisamment de temps pour les discussions très techniques qui n'ont pas manqué

En plus de présenter les salutations du secrétariat, le président de l'ASETA Werner Salzmann a évoqué la situation financière des exploitations paysannes. Il a identifié des mesures à prendre pour optimiser les coûts, des machines notamment. Le conseiller national a ajouté qu'une agriculture forte était indispensable pour assurer une souveraineté alimentaire la plus large possible.

La section jurassienne entretient une collaboration étroite avec l'Office des véhicules du Canton du Jura et avec la Police cantonale jurassienne, dont les représentants, nombreux, ont donné des conseils avisés pour permettre une circulation fluide des machines agricoles sur les routes. Jean-Luc Jaton a parlé des activités du SPAA et rappelé de veiller en permanence à la sécurité en présentant quelques accidents types (dont certains mortels).





BL, BS

Arrêter quand tout va bien

La section des deux Bâle de l'ASETA a élu à l'unanimité Stephan Plattner, membre du comité central, comme président intérimaire pour un an.

Dominik Senn

Le renouvellement annuel des dirigeants semble avoir fait ses preuves chez les Bâlois. Succédant à Peter Miesch et à Hanspeter Tschudin, Stephan Plattner accompagnera le changement de gérance. En effet, après six années à ce poste, Susi Banga passe le témoin à Marcel Itin d'Ormalingen. Ce jeune paysan célibataire gère avec son frère une exploitation de production laitière et de culture fruitière, ainsi que l'installation de biogaz d'Ormalingen, filiale de l'entreprise Biopower Nordwestschweiz. Il prépare actuellement sa maîtrise.

« Il faut savoir arrêter quand tout va bien et laisser la place aux jeunes », a confié Susi Banga au moment de son départ. Elle a particulièrement apprécié le climat de travail bon et amical : « Chacun a apporté son savoir et ses capacités dans le respect mutuel. Ainsi, nous avons bien avancé. » Au sein d'un groupe de trois personnes, Susi Banga a également mené la révision des statuts des sections à terme sur le plan national.

«L'agriculture est confrontée à de nouveaux défis. C'est pourquoi les agriculteurs doivent trouver des voies nouvelles pour que leurs exploitations soient viables », a déclaré le président Hanspeter Tschudin dans son rapport annuel. Aldo Rui, directeur de l'ASETA, a transmis les salutations du comité et du secrétariat. Après avoir esquissé les activités et projets de l'association, il a assuré qu'un soutien plus fort sera fourni en raison de dénonciations et de menaces de retraits de permis plus nombreux, ce qui lui a valu de vifs applaudissements de la part de l'assistance.

11 nouveaux membres tout de même

Plus de 80 membres étaient présents au centre agricole d'Ebenrain, à Sissach, où se déroulait l'AG. Ils ont eu le plaisir d'apprendre que le bénéfice annuel s'élevait à 4825 francs, mais ont pris acte avec regret du départ de 23 membres, compensé malgré tout par 11 adhésions. La section compte actuellement 563 membres. Les comptes 2015, le budget 2016 et la cotisation maintenue à 100 francs ont été approuvés.

Fritz Ziörjen a présenté le programme d'activités 2016 qui comprend la démonstration de buses du 19 avril, un cours de conduite de tracteurs pour femmes à Wallierhof le 3 mai, des contrôles de pulvérisateurs pour grandes cultures à Dittingen et à Sissach en août, ainsi que la conduite d'engins de levage par des femmes le 14 septembre. Il a aussi donné une conférence sur les conditions-cadres des plaques de contrôle vertes. En conclusion, Beat Sprenger, membre du comité et par ailleurs champion mondial de labour, a décrit l'exaltation d'une compétition internationale réussie.



Le duo aux commandes (de g. à d.) Hanspeter Tschudin/Susi Banga fait place au binôme Stephan Plattner/Marcel Itin. Photo: Dominik Senn





SZ, UR

Augmenter l'attrait des cours F/G

La section Schwyz/Uri veut améliorer l'attrait des cours F/G parce que ceux-ci constituent une source importante de revenus.

Dominik Senn



Le comité de la section Schwyz / Uri avec, debout, de g. à d., Florian Kälin, Kobi Bissig, Albert Keller, les nouveaux membres Roman Bamert, Oli Zender et assis, de g. à d., Erich Betschart, Armin Brun et Bruno Hasler.

La mise en œuvre des cours préparatoires de catégorie F/G constitue une part non négligeable des recettes des Schwyzois et des Uranais, comme Florian Kälin, gérant de la section et responsable de ces cours, l'a expliqué à l'Hôtel Frohsinn, à Küssnacht am Rigi (SZ). Il a montré, statistiques à l'appui, que cette source de revenus se tarissait pourtant lentement mais sûrement. Le nombre de participants a constamment diminué, passant de plus de 130 en 2010 à 50 en 2015, et il ne devrait pas dépasser 20 cette année. Une baisse significative a été enregistrée en 2013, du fait que l'examen n'a plus été planifié le même après-midi que le cours de préparation au permis de conduire de catégorie F/G. En effet, les participants ont été convoqués à une autre date par le Service des automobiles de Schwyz.

La hausse de la cotisation décidée l'an passé se répercute sur la facture de 2016 seulement. Son maintien à 85 francs est accepté. Les comptes se clôturent avec une perte nette de 2000 francs et ont été approuvés à l'unanimité. La section Schwyz/Uri comporte actuellement 318 membres. Florian Kälin a présenté le programme d'activité annuel dont l'un des points forts sera le 12e Championnat de conduite de tracteurs qui se déroulera le dimanche 10 juillet à la Markthalle de Rothenthurm (SZ) et qui sera organisé en collaboration avec une association d'amateurs de tracteurs anciens (Traktoren-Oldtimer-Team Gross am Sihlsee). Florian Kählin espère que les compétiteurs et les spectateurs seront nombreux.

Deux nouveaux membres au comité

Avant le repas du soir, le président de la section Armin Brun a encore souhaité la bienvenue aux membres et invités parmi lesquels se trouvaient Werner Salzmann et Aldo Rui, respectivement président et directeur de l'association faîtière, ainsi que des représentants des sections voisines et du Service des automobiles de Schwyz. Son rapport annuel a été adopté à l'unanimité. Le comité a été rajeuni à la suite de l'élection complémentaire d'Oliver Zehnder, d'Einsiedeln, et de Roman Berner, de Tuggen, qui succèdent à Erich Bätsch et à Bruno Hasler. Ils ont été élus pour quatre ans.

Dans son exposé qui a clos l'assemblée, Werner Salzmann a raconté son parcours de fils de paysan devenu conseiller national et président de l'ASETA.



Le nouveau centre de démonstration et de conférence d'Agrar Landtechnik AG à Balterswil dans le canton de Thurgovie était plein à craquer. Photo: Ueli Zweifel

Les Thurgoviens misent sur des transports sûrs

La commission de technique agricole de la Chambre d'agriculture de Thurgovie a proposé dernièrement une journée d'information sur le thème « Les transports agricoles en toute sécurité ». C'est Hansjörg Uhlmann qui en assurait la responsabilité et le succès a été au rendez-vous.

Ueli Zweifel

Les polices routières sont de plus en plus attentives aux transports agricoles et aux machines surdimensionnées qui sont accouplées à des tracteurs et qui empruntent les routes. Une infraction au code de la route peut entraîner actuellement des sanctions graves. Environ 350 agriculteurs et entrepreneurs de travaux agricoles thurgoviens se sont rendus au nouveau centre d'Agrar Landtechnik AG à Balterswil, afin de mettre à jour leurs connaissances en matière de règlements sur la circulation routière et le cas échéant de pouvoir argumenter face aux autorités. Chacun sait également que l'ASETA et ses sections sont au service de leurs membres comme centres d'information compétents en cas d'infractions et d'amendes.

On ne plaisante pas avec les contrôles techniques des véhicules et leur sécurité!

Josef Enk de l'Office de la circulation routière du canton a précisé que seules les remorques autorisées à rouler à 40 km/h sont immatriculées et aussi contrôlées régulièrement. Néanmoins, les autres remorques qui ne sont pas immatriculées et qui circulent plus lentement sur les routes doivent être en parfait état et répondre aux exigences techniques comme la limite de charge conformément à la plaque signalétique. Tous les agriculteurs doivent savoir qu'une remorque qui n'est pas immatriculée ne peut circuler qu'à une vitesse maximale de 30 km/h, même si elle est accouplée à un tracteur 40 km/h. Les sanctions pour une infraction à ce règlement de sécurité vont de la simple amende à la dénonciation à l'autorité compétente.

Acquérir des remorques non agricoles d'occasion et les utiliser pour l'exploitation peut être financièrement intéressant. Dans ce cas, Josef Enk indique qu'il est judicieux de ne pas, dans la mesure du possible, échanger les modules, par exemple les essieux, car ces remorques prévues pour une utilisation commerciale sont construites de manière très robuste. Elles sont en principe équipées d'un système

de freinage à air comprimé qui doit être entretenu, et non remplacé par des freins hydrauliques. Ces derniers ont été supplantés, notamment en raison des nouvelles prescriptions européennes qui sont discutées actuellement en Suisse et qui prônent comme norme le système à double conduite. «Les véhicules avec des freins à air comprimé sont conformes à la loi», c'est ce qui a été dit à cette journée d'information en Thurgovie.

Les atouts d'un arrimage professionnel

Des démonstrations pratiques sur le nouveau banc d'essai de freinage d'Agrar Landtechnik AG ont montré le fonctionnement et le confort apporté par la valve d'adaptation à la charge en fonction de la technique et l'électronique qui sont montées. Et les participants ont écouté avec beaucoup d'attention les instructions de René Beck, sergent-major de la police cantonale, pour assurer la sécurité d'un chargement selon les prescriptions. Seules des sangles, des chaînes et des câbles peuvent être utilisés comme moyens d'arrimage, et en aucun cas des cordes en chanvre. Les tapis antidérapants avec un coefficient de frottement allant jusqu'à 0,6 évitent que le chargement se déplace au sol et sont vivement recommandés. Grâce à des exemples, l'officier de police a également illustré les causes d'accidents, les négligences et les omissions qui ont eu, dans certains cas, des conséquences fatales. Rita Zingg de La Mobilière à Kreuzlingen a évoqué les considérations des assurances de responsabilité civile sur les prétentions de recours en cas de négligence ou de faute grave.

60 essieux sur le banc d'essai

Les freins des remorques limitées à 30 km/h sont également soumis à des exigences minimales. Car selon le chargement, il faut les contrôler, même si cela n'est pas obligatoire. En cas d'accident, l'assurance peut faire valoir une faute grave.

Stephan Berger*



Hanspeter Kuser, chef d'atelier chez Larag à Neftenbach (ZH), explique aux agriculteurs la puissance de freinage atteinte et donne des conseils.



Hans Keller de Volken (ZH) veut transporter avec sa remorque des marchandises en toute sécurité, c'est la raison pour laquelle il fait contrôler les freins.



Stefan Pünter (à.d.), membre du comité de la section zurichoise de l'ASETA, mécanicien agricole avec son propre atelier, et Hanspeter Kuser (à.g.). Les deux spécialistes en freinage participent régulièrement aux cours de perfectionnement organisés par l'Union Suisse du Métal (USM).



Souvent, le cylindre de frein était en butée, ce qui a pu être éliminé sur place en un tour de main.

Il faut réviser et contrôler périodiquement les remorques limitées à 30 km/h. Les freins ne sont pas les seuls points problématiques, mais aussi le marquage et l'éclairage, les pneus, la tête d'attelage et les conduites hydrauliques sont des éléments qui sont souvent négligés. Pour ces remorques, les agriculteurs doivent faire preuve de responsabilité. Les essais de freinage que diverses sections proposent à des tarifs intéressants permettent de déterminer si l'on roule conformément aux règlements en vigueur.

Trop fort ou trop faible

A la mi-mars, la section zurichoise de l'ASETA a effectué ces essais de freinage et a contrôlé pas moins de 60 essieux. Environ un tiers d'entre d'eux n'ont pas satisfait aux exigences. Souvent, le cylindre de frein était en butée, la position du levier des freins incorrecte, les freins non réajustés (en général, il n'existe pas de freins autoréajustables dans le domaine agricole) ou un jeu excessif dans les roulements de roue était constaté. La plupart des défauts ont pu être éliminés sur place en un tour de main. Quatre essieux étaient dans un état plus que déplorable (décélération d'environ 10 %). Un tiers des essieux ont freiné trop fort; en cas de sol humide, cela peut provoquer un dérapage à cause du blocage des roues. Un tiers des essieux remplit les normes minimales en vigueur exigées en termes de décélération.

Harmonisation insuffisante entre le tracteur et la remorque

Les freins des remorques limitées à 30 km/h ne doivent pas être contrôlés périodiquement. C'est différent pour les freins des remorques dont la vitesse est limitée à 40 km/h: ils sont contrôlés périodiquement par le Service des automobiles, pour autant que la remorque soit immatriculée. Pour cela, il faut présenter un procès-verbal d'essai de freins qui n'est pas daté de plus de six mois. On sait que les nouveaux modèles de tracteurs ne posent, en général, aucun problème en ce qui concerne la décélération exigée légalement, tout au contraire. Ce qui est toutefois problématique, c'est l'absence de contrôle de l'harmonisation entre le tracteur et la remorque. Au sein de la branche, personne ne se sent responsable. Les fabricants et les revendeurs ne s'occupent pas de cette harmonisation, la pression manque. Finalement, la responsabilité et les coûts incombent à chaque agriculteur car la réparation des freins usés du tracteur à la suite d'une harmonisation insuffisante et d'un mauvais entretien des freins de remorque est onéreuse.

^{*}Stephan Berger travaille au Service spécialisé de la technique agricole du Strickhof à Lindau (ZH).





A l'occasion du 90° anniversaire de la section argovienne (AVLT), les membres du comité ont visité avec leurs partenaires le musée des excavateurs Erbianum à Fisibach. Hans Stutz (sur la photo) et Moritz Blunschi, an-

ciens président et gérant de la section, étaient aussi de la partie.

90e anniversaire de l'AVLT

L'Association argovienne des propriétaires de tracteurs a été créée il y a 90 ans, plus exactement le 19 avril 1926 à Brugg, deux ans après l'association faîtière (qui l'a été à Berne). Franz Ineichen, de Sentenhof, près de Muri, a été à la fois son premier gérant sur le plan local et le premier président sur le plan national, où il a également occupé la fonction de gérant de 1927 à 1929. La section argovienne comptait déjà 55 membres trois mois après sa fondation.

Mêmes buts et objet qu'au début

Le but et l'objet de la société restent comme auparavant l'appui technique pour l'utilisation des tracteurs, la formation, la défense des intérêts auprès des autorités de police et du service des routes, la lutte contre la taxation démesurée des carburants et – compte tenu des tracteurs et des machines toujours plus puissantes – une préoccupation accrue quant à la fiabilité et à la prévention des accidents. En 1964, l'ASE-TA a construit le centre de cours de Riniken. L'Association argovienne des propriétaires de tracteurs a organisé des démonstrations de machines et des cours de perfectionnement technique en collaboration étroite avec les écoles d'agricultures et l'Institut pour la technique agricole (IMA) fondé en 1947. L'IMA a été remplacé dans les années 1970 par l'ancienne station fédérale de recherche FAT (plus tard ART et aujourd'hui Agroscope) et le Service de prévention des accidents dans l'agriculture (SPAA).

Depuis l'an 2007, le député UDC Pascal Furer, de Staufen, est à la tête de l'AVLT. Il veut utiliser l'impulsion donnée par les 90 ans de la section pour avancer les travaux de la section et donner une couleur particulière à l'assemblée générale de l'anniversaire en novembre.



Le comité actuel de la section argovienne (sans Lukas Vock, de g. à d.): Thomas Voegeli, Thomas Keller, Peter Zobrist, Markus Gross, Pascal Furer, Fritz Hirter, Hansjörg Furter, Martin Schaub (devant), Simon Plattner, Urs Huwiler et Paul Müri.

Journée d'action pour les freins de remorque

Jeudi 2 juin 2016, de 9 h 00 à 16 h 00 Bachmann Agrotech AG, Herdmattenstrasse, 5636 Benzenschwil

Testez vos remorques sur un banc d'essai de freinage moderne. Après le contrôle, vous recevrez un procès-verbal et des conseils sur la manière d'améliorer la performance de freinage de la remorque.

Temps nécessaire pour une remorque à deux essieux: environ 30 minutes. Chaque essieu est contrôlé séparément. Les véhicules sont testés sans chargement, la charge maximale admissible par essieu est simulée hydrauliquement.

Responsable du cours : Hansjörg Furter, Centre agricole de Liebegg



FR

La campagne de test de freins 2016

L'AFETA maintient sa campagne de test de freins pendant l'année 2016. Ces tests sont destinés aux chars et remorques en tout genre, 30 ou 40 km/h, qui tout au long de l'année remplissent leur rôle, dont la maintenance est trop souvent négligée. A l'issue du contrôle, vous disposerez d'un diagnostic précis de vos véhicules, établi par un professionnel agréé par l'USM.

Où: l'atelier agréé le plus proche de votre domicile (la liste des ateliers peut être consultée sur www.smu.ch)

Quand: durant toute l'année 2016

Important: Pour les tests, les convois doivent être équipés de freins de service hydraulique ou pneumatique.

Avantage: Pour ses membres, l'AFETA prend en charge un montant de 50 francs par essieu sur le prix du test. Pour cela, il vous suffit d'envoyer une copie de la facture à l'adresse suivante:

AFETA/FVLT, Laurent Guisolan, rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux. Cette offre n'est pas valable pour l'achat de nouveau matériel ou en cas de convocation ultérieure à une expertise.



 Π

Offre de cours actuelle

Examen théorique de cyclomoteur ou de tracteur: les cours de préparation à l'examen théorique du permis de conduire des cyclomoteurs ou des tracteurs ont lieu le mercredi après-midi. Tarifs des cours incluant la plate-forme d'apprentissage en ligne (24 cartes de théorie): CHF 70.— pour les membres et CHF 90.— pour les non-membres

Dates des prochains cours: 11 mai 2016 à Sursee, de 13 h 00 à 17 h 30; 22 juin 2016 à Hochdorf, de 13 h 15 à 17 h 30; 6 juillet 2015 à Sursee, de 13 h 15 à 17 h 30

Examen théorique de scooter ou de voiture: préparation en ligne pour CHF 29.—

Cours de base de scooter et moto: tous les samedis à Büron et à Sursee. CHF 300.— pour les membres et CHF 320.— pour les non-membres. Dates des prochains cours: 4 et 11 juin, de 7 h 45 à 11 h 45; 18 et 25 juin 2016, de 7 h 45 à 11 h 45

Cours de théorie sur le trafic routier: CHF 220.– pour les membres, CHF 240.– pour les non-membres. Dates des prochains cours: 18/19/25/26 avril 2016 à Hochdorf, 19 h 00 à 21 h 00. 17/18/23/24 mai 2016 à Sursee, de 19 à 21 h; 20/21/27/28 juin 2016 à Schüpfheim, de 19 h 00 à 21 h 00

Offre combinée pour les scootéristes: plus avantageuse que les prix à l'unité. Apprendre la théorie en ligne/cours de base 1 et 2 (8 leçons)/VKU (4 × 2 leçons)

Cours de théorie camion: comptant 32 leçons, réparties par journées sur 4 semaines (un jour de cours par semaine). Le cours est constitué de modules et on peut le commencer chaque semaine. Le prochain cours commence le 18 mai à Lucerne.

Informations et inscription: (sous réserve de changements, p. ex. de lieux, de contenus, de prix ou de durée de cours) auto-école de la LVLT, Sennweidstrasse, 6276 Hohenrain, 041 467 39 02, fax 041 460 49 01, info@lvlt.ch, www.lvlt.ch

Championnat de conduite de tracteurs

Dimanche 1er mai sur le site du BBZN à Hohenrain

Le Championnat de conduite de tracteurs aura lieu le 1er mai 2016 sur le site du Centre de formation professionnelle Nature et Alimentation (BBZN) à Hohenrain. Le programme comprend une exposition d'anciens tracteurs et un bistrot rural convivial.

Inscription: au 041 467 39 02



Test de freins de remorque

Samedi 4 juin dans la matinée à GVS Agrar à Schaffhouse

L'attelage de remorque est-il sécurisé? La réponse est dans le test de freins de remorque qui aura lieu sur le site de GVS Agrar, Majorenacker 11 à Schaffhouse. Le prix est de 30 francs par essieu.

Inscription: chez Martin Müller, 079 656 74 58, ou sektion@vlt-sh.ch



SO

Cours de conduite de tracteur pour femmes

Mardi 3 mai, de 9 h 00 à 16 h 30 à Wallierhof

Recevoir des indications précieuses pour manœuvrer un tracteur, une remorque et des outils et s'exercer sans stress ou contrainte de temps. Les responsables du cours sont Fritz Ziörjen et Beat Ochsenbein. Les frais du cours s'élèvent à 190 francs, repas de midi inclus.

Inscription: jusqu'au 19 avril sur: https://formulare.so.ch/



Voyage en Bourgogne

La section thurgovienne organise un voyage en Bourgogne du 17 au 24 septembre. Le prix par personne est de 1490 francs en chambre double et de 1790 francs en chambre individuelle (programme détaillé sur www. tvlt.ch). Markus Koller, Weierhofstr. 9, 9542 Münchwilen, 071 966 22 43.

Offre spéciale de Bosshard AG

Saisissez l'occasion et visitez le magasin Bosshard AG à Frauenfeld ou notre site Internet (www.tvlt.ch) pour bénéficier de l'offre avantageuse.

Formation pour le permis G

Les jeunes gens doivent suivre des cours de théorie en vue de l'obtention du permis de conduire de catégorie F/G. L'examen réussi donne le droit de conduire sur la voie publique des véhicules à moteur agricoles dont la vitesse maximale est de 30 km/h.

Conditions de participation au cours :

- Age minimum de 14 ans (selon le canton, le cours peut être suivi un à deux mois avant l'anniversaire [il peut l'être dès le treizième anniversaire dans la section Grisons])
- · Compréhension du sujet

Consulter aussi www.fahrkurse.ch

AG

Lieu du cours et dates: Frick: 31 août et 7 septembre, 18h30-20h30. Liebegg: 7 et 14 mai, 9-11h; 12 et 19 novembre, 9-11h. Muri: 9 et 16 novembre, 18h20-20h30; Riniken: 26 octobre et 2 novembre, 18h30-20h30.

Contact: Yvonne Vögeli, Strohegg 9, 5103 Wildegg, 062 893 20 41, sektion.ag@agrartechnik.ch

RE

Contact: Peter Gerber, 031 879 17 45, Hardhof 633, 3054 Schüpfen, bvlt@bluewin.ch

BL. BS

Lieu de cours: Sissach. Dates: 17 août + 3 septembre, 2 novembre + 19 novembre. Contact: Susi Banga, 061 411 22 88, Gruthweg 103, 4142 Münchenstein, s.banga@bluewin.ch

FR

Contact: AFETA, Laurent Guisolan, rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, laurent.guisolan@fr.ch, 026 305 55 58

GR

Contact: Luzia Föhn, 081 322 26 43, 7302 Landquart, foehn@ilnet.ch, www.svlt-gr.ch

NE

Dates du cours: pendant les vacances d'automne Contact: M. Bernard Tschanz, ch. du Biolet, 2042 Valangin, bernardtschanz@net2000.ch

SG. Al. AR. GL

Contact: Hans Popp, 071 845 12 40, Karrersholz 963, 9323 Steinach, hanspop@bluewin.ch

SH

Contact: VLT-SH Geschäftsstelle, Martin Müller, Haldenhof 286, 8213 Neunkirch, 079 656 74 58, www.vlt-sh.ch

SO

Contact: Beat Ochsenbein, 032 614 44 57, ochsebeis@bluewin.ch

SZ, UR

Contact: Florian Kälin, Geschäftsstelle VLT Schwyz und Uri, 055 412 68 63, 079 689 81 87, info@glarnernbeef.ch (sic!)

TG

Lieu du cours et dates: Neukirch-Egnach: 16 et 27 avril. Müllheim: 23 avril et 4 mai; 29 octobre et 9 novembre. Uesslingen: 21 mai et 1er juin, Münchwilen: 8 et 15 juin; Altnau: 18 et 29 juin. Bürglen: 27 août et 3 sepbembre. Contact: VTL / Landtechnik, Markus Koller, 071 966 22 43, Weierhofstrasse 9, 9542 Münchwilen

VD

Lieux du cours: Moudon, Oulens-s/Echallens. Dates: juin 2016
Contact: ASETA-Section vaudoise, Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard,
1162 Saint-Prex, v.bugnon@bluewin.ch

ZG

Lieu du cours: Zoug. Dates: 18 et 21 avril, 10 et 13 octobre Contact: Beat Betschart, 041 755 11 10, beatbet@bluewin.ch

ZH

Lieu du cours : Strickhof, Lindau.

Contact: SVLT ZH, Eschikon, 058 105 98 22, Postfach, 8315 Lindau, www.svlt-zh.ch

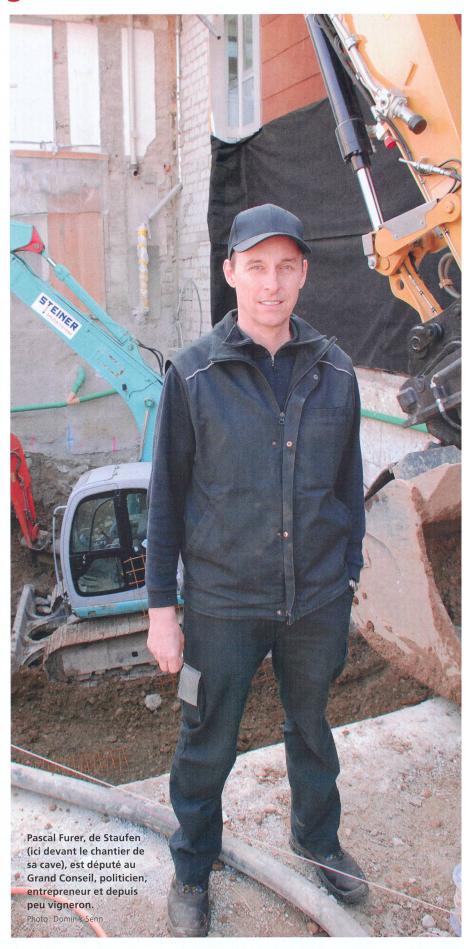
Or avec du vinaigre

A la fois président de l'Association argovienne pour l'équipement technique de l'agriculture (AVLT) et membre du comité de l'ASETA, Pascal Furer, de Staufen, transforme des produits agricoles délicieux (raisins, baies et fruits) en jus aromatiques, vins et vinaigres. Ces spécialités régionales sont présentées dans des bouteilles élégantes, remplies « une à une », ainsi qu'il le précise malicieusement. Avec sa femme Barbara, née Hartmann, il gère comme son bisaïeul une cidrerie pratiquant le travail à façon, sise dans l'ancienne société de laiterie « Mosti ». Il achète également des fruits. Son «Aceto Meleco» a gagné la médaille d'or du Concours Suisse des produits du terroir de 2015.

Pascal Furer se lance actuellement dans un autre secteur: la viticulture. « Mon beau-père à Schinznach est mon maître dans ce domaine », confie-t-il. « Des excavateurs creusent en ce moment le sol, enfoncés à 6 mètres de profondeur devant le « Mosti», ce sera une cave destinée au stockage des citernes, des tonneaux et des bouteilles », explique-t-il. Dès cet automne, des jus sucrés et fermentés des vignes de Schinznach et de Staufberg seront entreposés à l'endroit où le lait coulait autrefois.

Pascal Furer exerce en outre l'activité professionnelle de secrétaire de l'UDC du canton d'Argovie depuis dix ans et siège depuis plus longtemps encore (2001) au Grand Conseil. Ainsi, le lien a été établi avec l'ASETA, du fait que l'AVLT choisit habituellement un député comme président. « En 2007, j'ai succédé à Hans Stutz et en septembre 2011, j'ai été élu au comité de l'association faîtière en qualité de président de la section argovienne. »

En tant que député, il trouve une oreille attentive et un écho favorable auprès des offices cantonaux et fédéraux. « Cela facilite certaines demandes », reconnaît-il. Il espère que l'opposition de l'AVLT contre la restriction prévue du poids maximal de 3,5 t autorisé sur le pont enjambant l'Aar entre Murgenthal et Fulenbach sera étudiée sérieusement par le canton, afin que des véhicules jusqu'à 16 t de poids total puissent y circuler. Pascal Furer attache de l'importance au problème non résolu du trafic interne d'une exploitation empruntant la voie publique, par exemple de pulvérisateurs avec souffleuses sur les chemins ruraux et les cours. « Nous devrions trouver une solution conjointe avec le service des automobiles. Nous restons confiants parce que l'AVLT entretient depuis longtemps des relations cordiales avec cet office et la police cantonale. Et cela doit rester ainsi. » Propos recueillis par Dominik Senn



Les cours ASETA

Cours de conduite G40 Lieux:

1260 *Nyon VD	6210 Su
1315 *La Sarraz VD	6276 Ho
1510 *Moudon VD	6430 Sc
1562 *Corcelles-près-Payerne VD	6472 Er
1630 *Bulle FR	6702 **
1890 *Saint-Maurice VS	7130 Ila
1951 *Sion VS	7302 La
2208 *Les Hauts-Geneveys NE	7430 Th
2720 *Tramelan BE	7524 Zu
2852 *Courtételle JU	7550 Sc
3186 Düdingen FR	8180 Bü
3250 Lyss BE	8303 Ba
3267 Seedorf BE	8460 M
3421 Lyssach BE	8500 Fr
3510 Konolfingen BE	8836 Bi
3550 Langnau i. E. BE	8856 Tu
3770 Zweisimmen BE	8867 Ni
3792 Saanen BE	8932 M
3800 Interlaken BE	9133 Sit
3930 Visp VS	9200 G
4222 Zwingen BL	9436 Ba
4415 Lausen BL	9465 Sa
4702 Oensingen SÖ	9602 Ba
5040 Schöftland AG	
5505 Brunegg AG	

62	10	Sursee LU
62	76	Hohenrain LU
64	30	Schwyz SZ
64	72	Erstfeld UR
67	02	**Claro TI
71	30	Ilanz GR
73	02	Landquart GR
74	30	Thusis GR
75	24	Zuoz GR
75	50	Scuol GR
81	80	Bülach ZH
83	03	Bassersdorf ZH
84	60	Marthalen ZH
85	00	Frauenfeld TG
88	36	Biberbrugg SZ
88	56	Tuggen SZ
88	67	Niederurnen GL
89	32	Mettmenstetten Zi
91	33	Sitterdorf TG
92	00	Gossau ZH
94	36	Balgach SG
94	65	Salez SG
96	02	Bazenheid SG

- * en français
- ** en italien

Formation OACP

Lieu: Riniken AG

Lieu: Wildegg AG

Lieu: Riniken AG

Date de cours	
Ve	11.11.2016
Lu	21.11.2016
Ve	25.11.2016
	Ve Lu

Cours pour caristes

approuvé par la SUVA

Module	journée 1	journée 2	
Cours pour caristes (formation de base)	-	Ma 08.11.2016	
Cours pour caristes (formation de base)	Me 09.11.2016	Je	10.11.2016
Cours pour caristes (formation de base)	Lu 14.11.2016	Ма	15.11.2016
Cours pour caristes (formation de base)	Me 16.11.2016	Je	17.11.2016

Cours de soudure

Des cours supplémentaires sont prévus à l'automne 2016.



6056 Kägiswil OW

6130 Willisau LU





Programme détaillé, conditions de participation et frais des cours: www.coursdeconduite.ch

Voir www.coursdeconduite.ch et www.g40.ch

Renseignements supplémentaires 056 462 32 00 ou zs@agrartechnik.ch

Impressum

78e année

Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA)

Werner Salzmann, président Aldo Rui, directeur

Rédaction

Tél.: +41 56 462 32 50

Roman Engeler: roman.engeler@agrartechnik.ch Ueli Zweifel: ulrich.zweifel@agrartechnik.ch Dominik Senn: dominik.senn@agrartechnik.ch Ruedi Hunger: hungerr@bluewin.ch

Ruedi Burkhalter: r.burkhalter@agrartechnik.ch

Abonnement, changement d'adresse

Case postale, 5223 Riniken

Tél.: +41 56 462 32 00, fax +41 56 462 32 01 www.agrartechnik.ch

Directeur de la publication

Roman Engeler, case postale, 5223 Riniken, tél.: 079 207 84 29

Courriel: roman.engeler@agrartechnik.ch

Annonces

Stämpfli SA

Vanessa Ciglar, cheffe des annonces

Tél.: +41 31 300 63 87

Courriel: inserate@staempfli.com

Tarif des annonces

Tarif valable: 2015

Rabais de 25 % sur la combinaison avec *Schweizer Landtechnik*

Production et expédition

Stämpfli SA

Wölflistrasse 1, 3001 Berne

Paraît 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse: CHF 110.– par an (TVA incluse) Gratuit pour les membres ASETA Etranger: CHF 135.– (TVA exclue)

Prochain numéro

Impression:

Prise en main de l'« Arion 550 Cmatic »

Plate-forme:

Métier: perfectionneur de machines

Securité:

Les remorques à 30 km/h et leurs

exigences

L'édition 5/2016 paraîtra le 12 mai 2016. Dernier jour pour les ordres d'insertion: 28 avril 2016.

Pronto DC





HORSCH - L'AGRICULTURE PAR PASSION

Conçu pour un débit de chantier élevé et un semis de qualité irréprochable. Ne transigez pas: optez pour l'original.

Agrar LANDTECHNIK

AGRAR Landtechnik AG
Hauptstrasse 68
CH-8362 Balterswil
info@agrar-landtechnik.ch
www.agrar-landtechnik.ch

1037 ETAGNIÈRES, Etrama SA 1169 YENS, Kufferagri Sàrl 1262 EYSINS, Dubois F. et J. Sàrl 1663 EPAGNY, Nicolas Jaquet SA 2517 DIESSE, Garage des Rocs SA
2720 TRAMELAN, GBT Sàrl
2803 BOURRIGNON, Rémy Ackermann Sàrl
2854 BASSECOURT, GVS Agrar Jura SA